

Appel à consultation pour :

CAMPAGNE DE COMMUNICATION

CÔTE d'AZUR FRANCE SUR LA THEMATIQUE TOURISME D'AFFAIRES

PREAMBULE

Dans le cadre de sa stratégie de promotion de la destination Côte d'Azur France et d'un Plan de Relance ambitieux d'après crise sanitaire (= le secteur du tourisme d'affaires est totalement sinistré avec d'une part les annulations ou reports des événements professionnels, d'autre part avec une chute des demandes de réservations), le Comité Régional de Tourisme Côte d'Azur France lance une consultation permettant le lancement d'une campagne de communication pour soutenir et relancer ce secteur sur la Côte d'Azur.

OBJET DE LA CONSULTATION

Il s'agit de réaliser une campagne BtoBtoC visant à repositionner la destination Côte d'Azur France comme une destination d'affaires incontournable, notamment auprès des entreprises, des agences événementielles prescriptrices et fédérations/associations françaises et britanniques pour l'organisation d'événements & conventions. L'un des sites supports de cette campagne sera le site : www.cotedazurfrancemeeting.com ou autre.

1) CARACTERISQUES PRINCIPALES

- **Cibles** : « Corporate » principalement à savoir grands décideurs travaillant au sein de deux grandes capitales économiques concentrant les sièges sociaux majeurs et présentant un intérêt à réunir leurs salariés et leurs membres sur la destination.
- **Pays** :
 - Marché français : Paris (La Défense – Courbevoie et arrondissements ouest parisiens).
 - Marché britannique : Londres (La City et London City Airport).
- **Période de lancement** : septembre 2020 pour valoriser l'organisation d'événements sur l'automne 2020 et 2021.
- **Configuration de la campagne** : campagne de notoriété via affichage mettant en valeur les atouts essentiels de l'offre azurienne en matière de réceptifs, hébergements, activités... mais aussi encarts presse sur les 5 principaux médias spécialisés (marché national uniquement).
- **Dispositifs à prévoir** :
 - **Bannières** publicitaires pour campagnes on-line : gares & aéroports.
 - **Affichages** visuels pour une campagne métro ou urbaine.
 - **Spot** de 10 secondes pour une campagne dans les gares.
 - **Publi-rédactionnels** via visuels aux formats variés.

- **Format :**
 - Déclinaison générique Côte d'Azur France (minimum 3 visuels) & par ville (5 visuels minimum) illustrant les grandes destinations Mice de la destination à savoir Nice, Cannes, Antibes Juan-les-Pins, Mandelieu-La Napoule, Monaco. Il faudra prévoir un fil conducteur facilement identifiable.
 - Version Française et Anglaise.
- **Objectif :** re-générer des nuitées hôtelières, des locations de salles de séminaires & de la réservation d'activités incentives, réactiver de l'activité et des marchés pour les DMC, prestataires d'activités spécialisés dans le tourisme d'affaires, prestataires de transport, prestataires techniques et traiteurs.
- **Site web :** la campagne devra renvoyer vers site à déterminer (ex. www.cotedazurfrancemeeting.com ou autre)

2) POSITIONNEMENT A PRIVILEGIER

En respectant le code de marque Côte d'Azur France, il s'agira ainsi de promouvoir une image unique et incontournable de cette destination en renouvelant l'intérêt « 100% business ». Ces fondamentaux Côte d'Azur France seront ainsi mis en exergue afin d'être hautement différenciant et par conséquent « impactant ».

Un lien devra être établi avec la campagne nationale « Changez de décor », où la priorité a été donnée aux grands visuels impactant et montrant la diversité de la destination de la mer à la montagne, tout en s'appuyant sur les fondamentaux de la Côte d'Azur.

3) BASE LINE DE COMMUNICATION PRINCIPALE

Il s'agira de créer une baseline de communication forte en valorisant la richesse et la diversité de l'offre tourisme d'affaires de la destination.

4) MARQUE COTE D'AZUR FRANCE A INTEGRER

Il est impératif de respecter le code de marque Côte d'Azur France. Le code de marque est téléchargeable sur le site www.marque-cotedazurfrance.com. Il suffit de créer un compte afin d'accéder à l'ensemble des éléments du code de marque.

5) BUDGET PREVISIONNEL

Le budget est de **15 000 € TTC**.

DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

Une grille d'évaluation, basée sur les éléments décrits ci-dessus, servira d'outil d'analyse et de sélection des propositions.

Les critères globaux de comparaison des offres sont les suivants :

Liste des critères (<i>total : 20 points</i>)	Description
Créativité, respect du cahier des charges <i>15 points.</i>	- Pertinence et cohérence du projet - Supports adaptés à la destination (<u>maquette visuelle indispensable</u>)
Prix de la prestation et délais de réalisation <i>5 points.</i>	- Rétro planning - Décomposition du prix global faisant apparaître les différents éléments

REPONSE A LA CONSULTATION

1) La proposition devra comporter les éléments suivants :

- Un rétro planning de conception/réalisation des différents visuels et supports.
- Une proposition de type de visuels à travailler, de type de trame ou fil conducteur et baseline les reliant.
- Des références et des exemples de réalisations
- Un devis chiffré et détaillé du programme (tous frais « annexes » inclus),

2) Calendrier

- Date de lancement de la consultation : **29 JUIN 2020**
- Retour des offres : réception au CRT Côte d'Azur France, au plus tard le : **15 JUILLET 2020**

A l'attention de :

Manuel HARBRETEAU

Pôle Marketing de l'Offre

455, Promenade des Anglais - Horizon - CS 53126 - 06203 NICE CEDEX 3

Tél. 06 81 92 43 45 – m.harbreteau@cotedazurfrance.fr

Le CRT Côte d'Azur France se réserve le droit d'apporter au plus tard huit jours avant la date limite fixée pour la réception des offres un complément ou une modification du dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier complété ou modifié, selon un nouveau délai défini et accordé par le CRT Côte d'Azur France.